



Récupérer ma maison principale

Par **Quinonero**, le 18/11/2008 à 11:57

Bonjour,

Je souhaite récupérer ma maison principale qui est loué depuis 1 an et demi. est il possible de la récupérer avant la fin du bail. merci de votre réponse.

Par **ellaEdanla**, le 18/11/2008 à 13:34

Bonjour,

s'il s'agit d'une location à usage d'habitation vide, c'est la Loi du 6 juillet 1989 qui s'applique.

Le propriétaire ne peut donner congé pour reprise que pour la fin du bail et en donnant congé au moins SIX MOIS à l'avance. Il y a également des conditions de forme à remplir.

Si vous souhaitez de plus amples renseignements, je reste à votre disposition.

Cordialement.

Par **Quinonero**, le 19/11/2008 à 22:23

Alors avec aucun moyen je peux la récupérer. Merci pour ta réponse.

cordialement